#### Pourquoi choisir le Service de transport pour personnes âgées?

- Le service est offert à Sudbury depuis plus de 20 ans.
- Il est économique et fourni à domicile.
- Il aide les personnes âgées à demeurer autonomes.
- Il s'agit d'un service amical assuré par des bénévoles dévoués.



## Les services offerts par le programme sont classés selon l'<u>ordre de priorité suivant :</u>

- 1. Visites médicales
- 2. Centre de jour pour adultes
- 3. Magasinage
- 4. Visite
- 5. Divers

# Contactez la Croix-Rouge canadienne, section de Sudbury

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Service de transport pour personnes âgées, veuillez composer le :

705 525-1244

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi De 8 h 30 à 16 h 30

La Croix-Rouge canadienne est membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

NOUS AVONS POUR MISSION D'AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXISTENCE DES PERSONNES VULNÉRABLES EN MOBILISANT LE POUVOIR DE L'HUMANITÉ AU CANADA ET PARTOUT DANS LE MONDE.



Croix-Rouge canadienne, section de Sudbury 1460, rue Fairburn Sudbury (Ontario) P3A 1N7 705 674-0737

www.croixrouge.ca



#### **Section de Sudbury**

# Service de transport pour personnes âgées



### Service de transport pour personnes âgées

Le Service de transport pour personnes âgées de la Croix-Rouge canadienne aide les aînés à conserver leur autonomie en leur proposant un service de transport fiable et économique à domicile, dans la ville du Grand Sudbury.

Ce programme bénéficie du soutien financier du Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est (RLISS du Nord-Est), du gouvernement de l'Ontario et de Centraide Canada ainsi que des activités locales de financement et des frais que le client doit verser afin de couvrir partiellement le coût du programme.

Les services sont offerts par des chauffeurs bénévoles qui utilisent leurs propres véhicules ou un véhicule de la Croix-Rouge canadienne. Les heures normales de service sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.

Ces horaires peuvent être allongés et le service peut être offert durant les fins de semaine, selon la disponibilité des chauffeurs.







#### Qui est admissible?

Les personnes admissibles au programme doivent respecter les critères suivants :

- Être âgées de 60 ans ou plus.
- Ne pas vivre dans un établissement de soins prolongés.
- Être capables de monter et descendre d'un véhicule de manière autonome ou être accompagnées d'une personne qui puisse les aider.
- Ne pas être en mesure d'utiliser les transports publics existants et ne pas pouvoir conduire.

#### **Frais**

Les frais dépendent du lieu de départ et d'arrivée.

Chaque mois, la Croix-Rouge canadienne envoie par la poste une facture au client pour les services fournis. Les paiements peuvent être effectués par carte de crédit, mandat-poste, ou chèque.

Aucune transaction en espèce n'est effectuée entre le client et le chauffeur bénévole.

Le service est offert en fonction de la disponibilité des bénévoles.

Pour vous inscrire au Service de transport pour personnes âgées

Veuillez composer le :

705 525-1244

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les autres programmes et services de la Croix-Rouge canadienne, veuillez nous appeler ou visiter notre site Web à l'adresse suivante : www.croixrouge.ca.